



GREVE AIR FRANCE, 21 et 22 février 2020

La FEETS FO apporte son soutien

Les salariés de la compagnie aérienne AIR FRANCE affectés au court courrier sont appelés à la grève pour la défense de leur emploi et de leurs missions par leurs organisations syndicales notamment le Syndicat général FO Air France, première organisation de l'entreprise.

La FEETS FO apporte tout son soutien à la grève organisée les 21 et 22 février dans les escales hexagonales de la compagnie. Pour la FEETS FO, l'avenir du court courrier est un élément déterminant pour le développement du transport aérien, sa structuration et le renforcement du hub. Il participe pleinement à l'aménagement du territoire et au développement des régions et des métropoles et son maintien en est un élément déterminant.

Au-delà, par cette grève, les salariés d'Air France refusent une politique de sous-traitance systématique qui détruit les emplois et conduit à des pertes de compétences pour la compagnie au seul titre d'économies sur le court terme.

Pour la FEETS FO, la sous-traitance systématisée est suicidaire pour les compagnies aériennes, le modèle low-cost en étant la caricature.

Aux côtés des salariés en grève, la FEETS FO le réaffirme : le transport aérien est global composé de tous ses salariés : au sol et navigants.

Paris le 21 février 2020

Pour tout contact : Jean Hédou, Secrétaire général : 06 85 12 74 46

Michaël Dellis, Secrétaire fédéral : 06 30 63 99 81